

L A GAZETTE DU PERE TIENNE - janvier 2015

Les entrailles de poisson et le marc de café nous auguraient, dès les premiers bourgeons éclos avec trois semaines d'avance, des vendanges au 15 août !...

Dame Nature, avec son habituel goût de la plaisanterie, en a décidé autrement et nous avons passé l'été au coin du poêle ou sous le parapluie.

Voyant tomber toute cette eau, le Père Tienne décida de poser là les outils et de partir prendre l'air quelques jours, en attendant que le soleil se décide à se mettre à son tour au travail. Bien lui en prit : déçu de ne plus pouvoir titiller ses nerfs fragiles, Hélios finit par sortir son char du garage, lequel donna assez de chaleur et de lumière pour mûrir dignement les belles grappes de nos vignes !

Les vendanges se firent donc dans la bonne humeur sous les doux rayons de septembre et l'on fit le plein des cuves : de quoi détendre un peu le Père Tienne!

Car nous avons d'ordinaire bien de quoi nous faire des cheveux blancs, comme tous nos compères vigneron : la flavescence dorée, maladie incurable qui remonte inexorablement des vignobles du sud de l'Europe vers les vignes septentrionales fait trembler la profession, suant encore à grosses gouttes froides au souvenir du phylloxera.

Portée par un insecte minuscule, la cicadelle, la maladie ne peut hélas être jugulée que par des traitements insecticides, comme c'est le cas dans les affections touchant les humains et véhiculées par les moustiques, comme le paludisme ou le chikungunya. Les vignobles du sud, depuis toujours exposés, n'ont jamais cessé ces traitements. La Bourgogne les avait en majeure partie abandonnés depuis plus de 15 ou 20 ans, dans un contexte de moindre pression des risques parasitaires.

Mais si la lutte insecticide, qu'elle soit « chimique » ou « agréée biologique », fait hélas partie du protocole mis en œuvre pour tenter de vaincre cette maladie, elle n'est pas la seule arme utilisée. Pour éviter la systématisation et la multiplication des traitements, tous les vigneron se sont organisés pour mettre en œuvre une surveillance collective au vignoble, marquer chaque pied présentant des symptômes douteux, lequel doit être ensuite systématiquement arraché après qu'ont été collectés des échantillons pour analyse. Ce contrôle à la vigne permet de pondérer la lutte chimique et de réduire à minima le nombre des traitements, voire les suspendre. On ne peut espérer cela qu'à la condition que tous respectent les consignes prophylactiques, pour ne laisser aucun foyer hors champ d'action, car cela pourrait réduire à néant les efforts de tous les autres et ouvrir la voie à une lutte insecticide systématique, solution de facilité désastreuse pour tous.

Le millésime 2014, s'il fut donc enfant de météo capricieuse, n'en manque pour autant ni de caractère ni de matière et nous aurons grand plaisir à vous faire découvrir son bouquet floral et sa bouche tendre et soyeuse lors de nos

« Annuelles du Père Tienne »

les samedi 25 et dimanche 26 avril 2015,

au cours desquelles nous vous offrirons un spectacle incroyable, alliant avec talent musique, magie et humour !

Souhaitant être en mesure de vous proposer des livraisons sans frais de port si nous avons à nous déplacer sur les régions françaises, il nous serait utile de pouvoir vous contacter préalablement pour connaître vos éventuels besoins. Si vous souhaitiez pouvoir à l'occasion en bénéficier, merci par avance de nous envoyer un e-mail précisant votre **nom**, votre **ville** et votre **code postal**, afin que nous puissions « cibler » nos contacts par secteur géographique.

(Pas peur ! Nous ne faisons pas de petit commerce avec les mails de nos clients !)

Enfin, nous avons décidé de nous octroyer **un jour de fermeture hebdomadaire** et, étant assez adeptes du contre-courant, avons jeté notre dévolu sur **le dimanche** !

Tant pis pour la croissance française, nous allons apprendre enfin le goût du repos dominical et des repas de famille, de la grasse matinée et du farniente ! Et comme il paraît que tout le monde sera chez Michel-Edouard à pousser un caddie, à quoi servirait que nous fassions le pied de grue dans notre Caveau ?!...

Vous trouverez donc porte close ce jour-là et devrez prendre rendez-vous au préalable si vous aviez un besoin pressant ou qui ne puisse être différé.

Merci par avance de votre compréhension.

Nous vous rappelons également nos dates de

fermeture annuelle du 15 au 31 janvier.

Dans l'attente du plaisir de vous revoir, merci encore de votre fidélité.

Bien amicalement,

Les Pères Tienne